



BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada

Service national de passation de marchés

Soumission par télécopieur :

1-866-246-6893

Soumission par courriel : soumissionsouest-bidswest@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 15 mégaoctets. L'Agence Parcs Canada (APC) n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

**REVISION 003 TO A
INVITATION TO TENDER**

**MODIFICATION 003 D'UNE
INVITATION À SOUMISSIONNER
DEMANDE D'OFFRES À
COMMANDES**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Issuing Office - Bureau de distribution :
l'Agence Parcs Canada
Calgary, AB T2G 4X3

Title - Sujet : Franchissement de la rivière Pipestone par une conduite d'eau à Lake Louise – Parc national de Banff		
Solicitation No. - N° de l'invitation : 5P420-20-0346/A	Date : 19 janvier 2021	
Amendment No. - N° de modification : 003		
Client Reference No. - N° de référence du client : 914		
GETS Reference No. N° de référence de SEAG : PW-20-00938896		
Solicitation Closes - L'invitation prend fin : At - à : 14 h On - le : 26 janvier 2021		Time Zone - Fuseau horaire MST - HNR
F.O.B. - F.A.B. : Plant - Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Other - Autre : <input type="checkbox"/>		
Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à : Jen Maheu		
Telephone No. - N° de téléphone : 587-432-8458	Fax No. -N° de télécopieur : 866-246-6893	Email Address – Courriel : jennifer.maheu@canada.ca
Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction : See Herein – Voir ici		
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE		
Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :		
Address - Adresse :		
Telephone No. - N° de téléphone :	Fax No. - N° de télécopieur :	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur		
Signature :	Date :	

Modification 003

La présente modification vise à apporter des changements au dossier d'appels d'offres.

A. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. L'appel d'offres contient un poste de paiement pour les massifs d'ancrage, mais selon la section Mesures et paiements (*Measurement and Payment*), les massifs d'ancrage doivent être inclus avec les tuyaux.

R1. Le point 6 « Fournir et installer des massifs de butée/d'ancrage », de l'annexe B – Conduites d'eau, renvoie uniquement aux massifs d'ancrage précisés sur le dessin C105. Consulter le tableau révisé de l'appel d'offres pour connaître les quantités revues. Les massifs d'ancrage standards doivent être posés selon la méthode habituelle détaillée sur le dessin C103 et sont accessoires à la pose des conduites.

Q2. Est-il possible de diviser les quantités de massifs d'ancrage en massifs d'ancrage souterrains et massifs d'ancrage ordinaires?

R2. Se reporter à la question 1 et au tableau des quantités revues.

Q3. Sur le dessin C-103 portant sur le détail des massifs d'ancrage, quelles sont les unités de mesure des nombres liés au poids mort? P. ex., 3,7 pour 300 mm x courbure de 45 degrés? S'agit-il de m³?

R3. Oui. Il faut utiliser des mètres cubes (m³).

Q4. Dans la partie Mesures et paiements liée au point « Raccordement à une conduite d'eau principale existante », on mentionne un manchon et un robinet de soutirage. Pouvez-vous confirmer que ces pièces ne sont pas exigées?

R4. Confirmé. Le raccordement à la conduite d'eau principale existante doit inclure tous les travaux et les pièces nécessaires au raccordement aux tubulures existantes.

Se reporter aux révisions du dossier d'appel d'offres.

Q5. Dessin C-103, détail de l'isolation (*Insulation Details*) : L'isolation illustrée est-elle nécessaire pour le projet ou peut-on se limiter à la chemise isolante indiquée sur le dessin C-105?

R5. L'isolation détaillée sur le dessin C103 doit être posée sur toute conduite d'eau principale non isolée enfouie à moins de 3,30 m de profondeur.

Q6. Pourquoi faut-il transporter hors du chantier la terre végétale enlevée, puis en importer de la nouvelle?

R7. L'expression « décapage de la terre végétale (transportée hors du chantier) » a trait à tout matériau nocif qui ne peut être réutilisé sur le chantier. La terre végétale réutilisable doit être stockée sur place pour sa réutilisation. La terre végétale importée serait utilisée pour remplacer les matériaux nocifs qui ont été transportés à l'extérieur du chantier et recouvrir les zones approuvées visées. Les soumissionnaires doivent noter qu'il est préférable de conserver la matière organique dans le parc national. Tout matériau importé doit être approuvé par Parcs Canada. Se reporter aux révisions du dossier d'appel d'offres.

Q7. La spécification relative à l'acier de construction (note générale 2, page S102) semble désigner de l'acier 350AT de catégorie 3. Nos fournisseurs n'ont pas été en mesure d'obtenir ce type d'acier ou indiquent qu'il est extrêmement coûteux et difficile à obtenir. Est-ce que la spécification est exacte (questions de coût et de livraison), ou pouvons-nous utiliser un autre type d'acier?

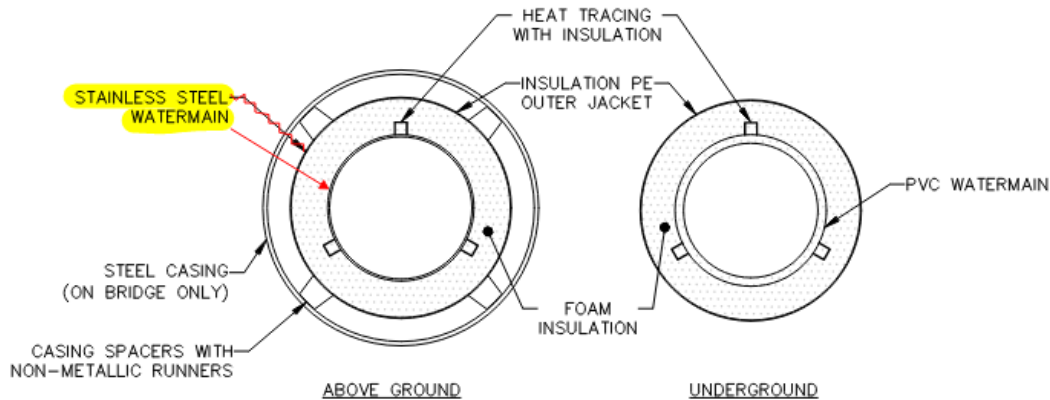
R7. Pour remplacer l'acier de construction CAN/CSA-G40.21, nuance 350AT, catégorie 3, les aciers de construction suivants sont acceptables :

- ASTM A709, nuance 345WT, type B, avec valeur de résilience Charpy de 27J à – 30 degrés Celsius, aucun revêtement nécessaire
- CAN/CSA-G40.21, nuance 350WT, catégorie 3, galvanisé par procédé de trempage à chaud

Les supports coulissants détaillés dans la note générale 3 du dessin C104 doivent être du même matériau que l'acier de construction choisi. Les colliers de fixation doivent être isolés du tuyau à revêtement métallique.

Q8. Dans le détail relatif à la conduite d'eau principale préisolée du dessin C105 : Concernant la partie au-dessus du sol, la légende *stainless steel watermain* (conduite d'eau principale en acier inoxydable) pointe vers le bord de la mousse isolante au lieu du cercle intérieur. Pouvez-vous expliquer?

R8. La légende *stainless steel watermain* doit pointer vers le cercle intérieur. Ce détail sera mis à jour dans les dessins soumis en vue de la construction.



	PIPE NOMINAL SIZE (MM)	PIPE DR/SCHD	OUTSIDE DIAMETER (MM)	THICKNESS (MM)	FOAM INSULATION THICKNESS (MM)	INSULATION JACKET THICKNESS (MM)	HEAT TRACE CABLES (COUNT)
PVC WATERMAIN	300	18	335	19	75	1.9	1
STAINLESS WATERMAIN	300	10S	323.9	4.8	75	3.8	2
STAINLESS STEEL CASING	600	STANDARD	609.6	9.5	N/A	N/A	N/A

PRE-INSULATED WATERMAIN DETAILS

NTS

Q9. Dans le détail des massifs d'ancrage verticaux des tuyaux au-dessus du sol du dessin C105 : le détail relatif aux tuyaux et à l'isolation semble être le même que pour la section souterraine du tuyau. Le détail ne devrait-il pas concerner plutôt les éléments au-dessus du sol?

R9. Le détail illustré est exact. Le massif d'ancrage au-dessus du sol se situe à l'extérieur des limites du tubage. Consulter le détail de la conduite d'eau principale préisolée dans le dessin C105 et qui a été clarifié à la question 8.

Veuillez prendre note que tous les autres massifs d'ancrage exigés doivent être conformes au détail de base présenté sur le dessin C103.

Q10. Pouvez-vous fournir les renseignements de fabrication pour l'appareillage électrique du panneau de distribution central de 800 A 120 V/208 V?

R10. Voir à l'annexe 2 les photos d'accompagnement du panneau existant et les renseignements indiqués sur la plaque d'identification.

Q11. Pouvez-vous préciser si le nouveau conduit électrique doit être posé par forage dirigé sous la rivière ou s'il peut être monté sur les ponts existants?

R11. Les tracés sont schématisés; le nouveau conduit électrique doit être monté sur le pont existant à côté des conduits existants.

Q12. Pouvez-vous préciser si les lampadaires existants déplacés nécessiteront de nouveaux conduits et fils et indiquer le bon numéro d'article dans le tableau des prix afin de tenir compte de ce coût si nécessaire?

R12. Le déplacement des lampadaires nécessitera de nouveaux conduits et fils, accessoires au déplacement.

Q13. Pouvez-vous fournir des précisions sur l'emplacement et le point de connexion de l'éclairage temporaire?

R13. Comme en ce qui a trait aux exigences en matière de palissades temporaires, courantes sur les chantiers de construction, l'entrepreneur est tenu de fabriquer des poteaux d'éclairage temporaires en bois traité sous pression, certifiés par des professionnels, comportant une structure de base adéquate pour ancrer les poteaux sur le trottoir. Les poteaux doivent être fixés de manière adéquate au garde-corps existant afin de garantir qu'ils resteront en place pendant la durée des travaux. L'entrepreneur doit poser ces poteaux de manière à ne pas entraver la sécurité des piétons et la circulation. Des solutions de rechange peuvent être envisagées. Les dispositifs d'éclairage temporaires seront examinés par le représentant du Ministère avant d'être approuvés sur place.

Q14. Pouvez-vous préciser si les lampadaires et les poteaux existants peuvent être stockés sur place ou s'ils doivent être retirés du chantier et entreposés par l'entrepreneur?

R14. Les lampadaires et les poteaux peuvent être entreposés sur place. À noter que la protection des lampes et des poteaux contre les dommages ou le vol incombe à l'entrepreneur.

Q15. Pouvez-vous fournir des précisions sur la note 18 du dessin E1.0? Faut-il poser un socle de poteau de luminaire en béton ou faut-il monter les commandes de câbles chauffants sur le lampadaire existant déplacé?

R15. Les commandes des câbles chauffants ne peuvent pas être posées sur un lampadaire existant et doivent être posées sur leur propre poteau comportant le même type de socle en béton que les lampadaires.

Q16. Pouvez-vous confirmer si le détail 3 du dessin E1.0 se rapporte à l'installation d'un lampadaire existant ou à la pose des commandes des câbles chauffants?

R16. Le détail 3 du dessin E1.0 représente les exigences relatives à la réinstallation des lampadaires existants après que leur socle ait été enlevé en vue de l'installation d'une tuyauterie souterraine. Les nouveaux lampadaires peuvent ne pas être installés à leur emplacement d'origine en raison des exigences de dégagement par rapport au tracé de la conduite souterraine. À noter qu'il faut également utiliser le même type de socle de poteau de lampadaire pour monter les deux commandes de câbles chauffants, conformément à la note 18.

Q17. Pouvez-vous confirmer si le diagramme unifilaire sur le dessin E1.0 est exact? Le dessin montre un disjoncteur différentiel tripolaire de 30 A et un transformateur monophasé de 7,5 kVa 208/240 V.

R17. Un disjoncteur de 30 A bipolaire est acceptable.

Q18. Quelles sont les exigences en matière de revêtement interne et externe sur le tubage de 600 mm?

R18. Le revêtement doit répondre à la norme sur la construction des ponts du gouvernement de l'Alberta (Standard Specifications for Bridge Construction).

Q19. Serait-il acceptable de modifier les heures de travail? Certains des travaux pourraient être plus faciles à réaliser durant les quarts de nuit.

R19. Le travail de nuit peut être approuvé en fonction du plan de travail proposé. L'approbation sera déterminée selon les niveaux de pollution sonore et lumineuse des travaux proposés.

Q20. Nous ne sommes pas certains de comprendre le poste de paiement B.10. Où faut-il poser le service d'eau temporaire?

R20. Le poste du service d'eau temporaire a été supprimé. Consulter le tableau révisé de l'appel d'offres.

Q21. Pouvez-vous fournir des dessins détaillés relatifs à la note principale 10 du dessin E1.0 afin de clarifier l'installation dans la salle mécanique/électrique existante?

R21. Il y a suffisamment d'espace et de place au mur dans la salle électrique pour l'installation requise. L'entrepreneur doit veiller à ce que l'installation soit faite par un professionnel agréé, conformément aux pratiques exemplaires.

Q22. Pouvez-vous préciser la taille du conduit pour le système d'alarme indiqué sur le plan électrique?

R22. Le conduit doit mesurer 53 mm (2 po).

Q23. Pouvez-vous fournir des précisions sur le type de fil exigé pour les conducteurs d'alarme indiqués sur le plan des lieux?

R23. Fil de cuivre de calibre AWG 12.

Q24. Pouvez-vous fournir le dessin détaillé de l'installation des câbles chauffants indiqués dans la note 6 du dessin E1.0?

R24. L'entrepreneur doit veiller à ce que l'installation des câbles chauffants soit effectuée par un professionnel agréé, qui doit également aider à poser le thermostat (les commandes) et à effectuer la terminaison du câblage au thermostat aux endroits indiqués sur le dessin E1.0.

Q25. Pouvez-vous fournir d'autres précisions sur les boîtes de tirage en béton, plus précisément la taille, la capacité de charge, la configuration des conduits, etc.?

R25. Les boîtes de tirage en béton indiquées au point D.3 de l'appel d'offres « Boîtes de tirage en béton, complètes, y compris le raccordement au réseau », et faisant l'objet de la section 26 05 31, Produits électriques en béton (*Electrical Concrete Products*), partie 2.2, Base d'armoire précoulée (*Precast Cabinet Base*) doivent respecter les spécifications suivantes :
BULK436N07204 (ou l'équivalent) – 24 po larg. x 36 po long. x 24 po prof. (minimum), en PEHD avec couvercle en polymère plutôt qu'en béton. Les boîtes de tirage doivent être utilisées par l'entrepreneur au besoin pour respecter les distances minimales selon le Code canadien de l'électricité et le nombre de coudes pour le tirage des conducteurs. Les quantités indiquées sont estimatives. L'entrepreneur doit fournir le nombre approprié conformément au Code canadien de l'électricité.

Q26. Qui doit poser les câbles chauffants alimentés?

R26. Le système de gestion thermique (composé d'un isolant et d'un ou de plusieurs câbles chauffants) destiné à protéger du gel la conduite d'eau principale dans les zones qui nécessitent des tuyaux préisolés doit être un système complémentaire unique venant d'un fournisseur et être compatible avec le matériau des tuyaux. Les dessins d'atelier du système de gestion thermique et le matériau de la tuyauterie doivent être soumis et approuvés avant l'achat et l'installation.

Dans le cadre de ce projet, il incombe à l'entrepreneur de s'assurer qu'il fait appel à un sous-traitant capable d'installer à la fois les câbles chauffants requis et les capteurs de température dans les canalisations de câbles préisolés selon les consignes d'installation du fournisseur ou du fabricant.

Q27. Pouvez-vous confirmer que les câbles chauffants et les commandes associées doivent être fournis à Parcs?

R27. Les câbles chauffants et les commandes associées doivent être fournis par le fournisseur de conduits préisolés. Se reporter à la question 26.

La fourniture et l'installation du système de câbles chauffants et de tous les éléments, y compris les capteurs de température et les commandes, sont accessoires à la fourniture des tuyaux préisolés.

B. MODIFICATIONS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

LES MODIFICATIONS SONT MARQUÉES EN ROUGE.

A. Specifications

1. Section 01 29 01 Methods of Measurement and Payment Part 3. Section 3.1
SUPPRIMER : Item .6.3.3 Topsoil Stripping (Haul off-site)
REEMPLACER PAR : Item .6.3.3 Topsoil Stripping (Haul off-site)

 .3 Excavating, loading and hauling to an approved dump site outside the Park **for any deleterious material.**
 2. Section 01 29 01 Methods of Measurement and Payment Part 3. Section 3.1
AJOUTER: Item .6.3.5 Topsoil Stripping (Haul off-site)

 .3 Payment shall include the supply of all labour, material and plant to strip and haul materials offsite. The work includes:

 .5 **Disposal includes all organic material contaminated by road gravel and salt.**
 3. Section 01 29 01 Methods of Measurement and Payment Part 3. Section 3.2
AJOUTER: Item .1.3.13 Water Main –300mm Stainless 316 Watermain c/w fittings (includes 300mm Stainless 316 Pipe, 3" Insulation, HDPE outer jacket and Heat Tracing System)

 .3 Payment shall include the supply of all labour, material and plant to install the new water main to lines and grades shown on the plans. The work includes:

 .13 **All efforts required to complete topsoil stripping (to be reused), stockpiling, tarping, re-spreading of salvaged material, topsoil and seed of all disturbed areas.**
 4. Section 01 29 01 Methods of Measurement and Payment Part 3. Section 3.2
AJOUTER: Item .2.3.13 Water Main –300mm PVC Watermain c/w fittings (includes 300mm PVC Pipe, 3" Insulation, HDPE outer jacket and Heat Tracing System)

 .3 Payment shall include the supply of all labour, material and plant to install the new water main to lines and grades shown on the plans. The work includes:

 .13 **All efforts required to complete topsoil stripping (to be reused), stockpiling, tarping, re-spreading of salvaged material, topsoil and seed of all disturbed areas.**
 5. Section 01 29 01 Methods of Measurement and Payment Part 3. Section 3.2
-

AJOUTER: Item .6.3.15 Thrust/Anchor Blocks

.3 Payment shall include the supply of all labour, material and plant to install the thrust blocks. The work includes:

.15 All efforts required to complete topsoil stripping (to be reused), stockpiling, tarping, re-spreading of salvaged material, topsoil and seed of all disturbed areas.

6. Section 01 29 01 Methods of Measurement and Payment Part 3. Section 3.1

SUPPRIMER : Item .7.3.9 Connection to Existing Water Main c/w Valve

REPLACER PAR : Item .7.3.9 Connection to Existing Water Main c/w Valve

.9 The supply and installation of operating rod, concrete thrust blocking, bedding, epoxy coating, cathodic protection, cleaning, flushing and disinfecting, pressure and leakage testing.

7. Section 01 29 01 Methods of Measurement and Payment Part 3. Section 3.2

AJOUTER: Item .8.3.11 Air Release Valves c/w Enclosure and Heater

.3 Payment shall include the supply of all labour, material and plant to install the air release valves, enclosure and heater. The work includes:

.11 All efforts required to complete topsoil stripping (to be reused), stockpiling, tarping, re-spreading of salvaged material, topsoil and seed of all disturbed areas.

8. Section 01 29 01 Methods of Measurement and Payment Part 3. Section 3.2

SUPPRIMER : Item .10 Temporary Water Service

9. Section 01 29 01 Methods of Measurement and Payment Part 3. Section 3.4

AJOUTER: Item .1.3.5 Conduit

.3 Payment shall include the supply of all labour, material and plant to install each size of conduit indicated. The work includes:

.5 All efforts required to complete topsoil stripping (to be reused), stockpiling, tarping, re-spreading of salvaged material, topsoil and seed of all disturbed areas.

10. Section 01 29 01 Methods of Measurement and Payment Part 3. Section 3.5

AJOUTER: Item .11.3.10 New Concrete Sidewalks

.3 Payment shall include the supply of all labour, material and plant for concrete sidewalks.
The work includes:

.10 All efforts required to complete topsoil stripping (to be reused), stockpiling, tarping, re-spreading of salvaged material, topsoil and seed of all disturbed areas.

11. Section 31 14 13 Soil Stripping and Stockpiling Part 3. Section 3.2

SUPPRIMER : Item .13 Stripping of Topsoil

REPLACER PAR : Item .13 Stripping of Topsoil

.13 All topsoil imported from outside of the **National Park** has to be approved by the Environmental Department. Supply a sample as per Section 01 33 00 to be approved by Parks Canada.

12. Section 31 14 13 Soil Stripping and Stockpiling Part 3. Section 3.2

AJOUTER: Item.14 Stripping of Topsoil

.14 Disposal includes all organic material contaminated by road gravel and salt and all other deleterious material unsuitable for reuse.

13. Section 32 91 19.13 Topsoil Placement and Grading Part 2. Section 2.1

SUPPRIMER : Item .1 Topsoil

REPLACER PAR : : Item .1 Topsoil

.1 Topsoil to be stripped and salvaged during excavation and redistributed upon completion. No topsoil is to be imported onto site **unless approved by the Departmental Representative and Parks Canada.**

14. Section 32 91 19.13 Topsoil Placement and Grading Part 3. Section 3.2

AJOUTER: Item .6 Stripping of Topsoil

.6 Any organic material contaminated by road gravel and sand and all other deleterious material unsuitable for reuse shall be disposed of outside of the National Park.

15. Section 26 05 21 Wires and Cables (0-1000 V Part 2. Section 2.4

SUPPRIMER : Item .2.1 Control Cables

REPLACER PAR : Item .2.1 Control Cables

.1 In accordance with Urecon **or approved equivalent** specifications; refer to manufacturers data sheets.

16. Section 26 24 26 Connections to Mechanical Part 1. Section 1.1

SUPPRIMER : Item .1 Requirements

REEMPLACER PAR : Item .1 Requirements

- .1 Provide a complete system of wiring to mechanical apparatus (including static heating systems) and controls as specified herein, as shown on the drawings and in accordance with Urecon **or approved equivalent** installation methods and instructions.

17. Section 26 24 26 Connections to Mechanical Part 1. Section 1.1

SUPPRIMER : Item .10.1 Requirements

REEMPLACER PAR : .10.1 Requirements

- .10 Some specific definitions of equipment wiring responsibilities are as follows:

- .1 Urecon **or approved equivalent** Heat Trace Systems

18. Section 26 24 26 Connections to Mechanical Part 2. Section 2.1

SUPPRIMER : Item .1 208 and 240 VOLT, 1 Phase Motor Disconnect Switches

REEMPLACER PAR : Item .1 Requirements

- .1 Provide means of locking and tagging out heat trace system at the Urecon **or approved equivalent** heat trace controller (AKA Thermostat).

19. Section 26 27 26 Wiring Devices Part 2. Section 2.5

SUPPRIMER : Item .1.1 Timers and Controllers

REEMPLACER PAR : Item .1.1 Timers and Controllers

- .1 Heat Trace Controller (AKA Thermostat):

- .1 Supplied by Urecon or **approved equivalent supplier/manufacturer**: obtain technical literature from Urecon or **approved equivalent prior** to installation.

C. APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

POUR QUE LA SOUMISSION SOIT JUGÉE RECEVABLE, LE SOUMISSIONNAIRE DOIT UTILISER LE FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX CI-JOINT. TOUTE SOUMISSION PRÉSENTÉE AVEC L'ANCIEN FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX NE SERA PAS ACCEPTÉ.

LES MODIFICATIONS SONT MARQUÉES EN ROUGE.

Supprimer : **APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS** en entier

Remplacer par :

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.

APPENDICE 1 – FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS (6 pages)

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

On rappelle aux soumissionnaires qu'ils sont responsables de s'assurer d'inclure dans leurs prix tous les travaux décrits dans les dessins et devis. Les prix pour les travaux qui ne sont pas pris en compte dans le tableau des prix unitaires, y compris, sans s'y limiter, la mobilisation, la démobilisation, etc. doivent être inclus dans le tableau des prix forfaitaires.

FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- a) Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence.
- b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

A: TRAVAUX PRÉLIMINAIRES

Article n°	Section du devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire (taxes en sus)	Prix total estimatif (taxes en sus)
1	01 21 00	Coûts principaux	M.F.	1		\$ 200,000.00
2	01 35 43	Contrôle de l'érosion et des sédiments	M.F.	1		\$
3	01 52 00 01 35 43	Régulation de la circulation, barrières et signalisation	M.F.	1		\$
4	01 11 00	Exigences générales	M.F.	1		\$
5	32 03 11 32 92 19.13	Réaménagement paysage	M.F.	1		\$
6	31 14 13 32 91 19.13	Décapage de terre végétale (transport hors site)	m ²	300	\$	\$
7	31 11 00	Défrichage et dessouchage	m ²	50	\$	\$
A. SOUS-TOTAL DES TRAVAUX PRÉLIMINAIRES						\$ _____

B: CONDUITES D'EAU

Article n°	Section du devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire (taxes en sus)	Prix total estimatif (taxes en sus)
1	33 11 16	Fournir et installer une conduite d'eau principale en acier inoxydable 316 de 300 mm avec ses raccords (y compris un tuyau en acier inoxydable 316 de 300 mm, un calorifugeage de 3 po, une chemise en PEHD et un système de câble chauffant)	m lin.	104.1	\$	\$
2	33 11 16	Fournir et installer une conduite d'eau principale en PVC de 300 mm avec ses raccords (y compris un tuyau en PVC de 300 mm, un calorifugeage de 3 po, une chemise en PEHD et un système de câble chauffant)	m lin.	113	\$	\$
3	33 11 16.21	Fournir et installer un tuyau de 600 mm à revêtement métallique	m lin.	79.5	\$	\$
4	33 11 16.21	Fournir et installer des supports coulissants pour tuyaux à enveloppe métallique	Ch.	6	\$	\$
5	31 23 33 33 11 16 33 12 13	Fournir et installer des robinets de conduite d'eau de 300 mm de diamètre	Ch.	1	\$	\$
6	03 30 00 33 11 16	Fournir et installer des massifs de butée/d'ancrage	ch.	4	\$	\$
7	31 23 33 33 11 16 33 11 16.13 33 12 13	Raccordement à une conduite d'eau principale existante	ch.	2	\$	\$
8	33 11 16	Robinet d'évacuation	ch.	2	\$	\$

Article n°	Section du devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire (taxes en sus)	Prix total estimatif (taxes en sus)
		d'air, avec boîtier et chauffage				
9	33 11 16	Joint de dilatation	ch.	2	\$	\$
10	01-51-00	Service temporaire de l'eau	-M.F.	1		\$
B. SOUS-TOTAL DES CONDUITES D'EAU						\$ _____

C: STRUCTURE

Article n°	Section du devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire (taxes en sus)	Prix total estimatif (taxes en sus)
1	01 35 43 01 52 00	Plate-forme de travail et confinement environnemental	M.F.	1		\$
2	05 12 33	Fourniture et livraison d'acier de construction	kg	4500	\$	\$
3	05 12 33	Fourniture et livraison d'acier de construction	kg	4500	\$	\$
4	05 05 19 05 12 33	Fourniture et livraison d'ancrages d'acier inox. de 25 de diam. à 650 d'enrobage	Ch.	64	\$	\$
5	05 05 19 05 12 33	Fourniture et livraison d'ancrages d'acier inox. de 19 de diam. à 350 d'enrobage	Ch.	48	\$	\$
6	05 05 19 05 12 33	Installation d'ancrages d'acier inox. de 25 de diam. à 650 d'enrobage	ch.	64	\$	\$
7	05 05 19 05 12 33	Installation d'ancrages d'acier inox. de 19 de diam. à 350 d'enrobage	ch.	48	\$	\$
8	01 74 21	Enlèvement et rapiéçage du béton (Quantité requise sur la base de l'essai au marteau)	m ²	3	\$	\$

Article n°	Section du devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire (taxes en sus)	Prix total estimatif (taxes en sus)
C. SOUS TOTAL DES TRAVAUX DE STRUCTURE						\$ _____

D. ELECTRICITÉ

Article n°	Section du devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire (taxes en sus)	Prix total estimatif (taxes en sus)
1	01 52 00	Fourniture et installation de conduits de services publics peu profonds a) Conduit en PVC de 53 mm de diamètre	m lin.	200	\$	\$
		b) Conduit en PVC de 35 mm de diamètre	m lin.	400	\$	\$
2	26 05 19 26 05 26	Fourniture et installation de câbles conducteurs a) 2#6 AWG + mise à la terre	m lin.	160	\$	\$
		b) 2#8 AWG + mise à la terre	m lin.	220	\$	\$
		c) 2#10 AWG + mise à la terre	m lin.	300	\$	\$
3	26 05 00 26 05 31	Boîtes de tirage en béton, complètes, y compris le raccordement au réseau	ch.	3	\$	\$
4	26 22 00	Transformateur de 7,5 kVA	ch.	1	\$	\$
5	01 74 21 26 05 00 26 50 00	Enlèvement et réinstallation des lampadaires - bases, poteaux et luminaires (poteaux de 4 x 25 pi)	ch.	4	\$	\$
6	01 51 00 26 50 00	Éclairage temporaire avec poteaux en bois	ch.	4	\$	\$
7	01 51 00 26 05 34	Câblage temporaire pour l'éclairage temporaire	m lin.	200	\$	\$
8	31 23 33	Travaux hydrovac autour du bâtiment, des réservoirs de propane et de	m lin.	50	\$	\$

Article n°	Section du devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire (taxes en sus)	Prix total estimatif (taxes en sus)
		l'appareil de traitement de l'air				
9	Division 26	Travaux électriques pour Parcs Canada, y compris, mais sans s'y limiter, les disjoncteurs, le carottage, l'installation de commandes de câbles chauffants, les boîtes de jonction, l'installation de câbles chauffants, la terminaison du câblage, les signaux d'alarme, les arrêts électriques, les frais de déplacement et autres dépenses liées au projet **.	M.F.	1		\$
D. SOUS TOTAL DES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ						\$ _____

E. CHAUSSÉE

Article n°	Section du devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire (taxes en sus)	Prix total estimatif (taxes en sus)
1	31 23 33	Excavation des déchets	m³	250	\$	\$
2	02 41 13.13	Enlèvement et élimination de l'asphalte existant, y compris tout le découpage à la scie	m²	265	\$	\$
3	01 52 00 01 74 21	Enlèvement et élimination des murets et caniveaux existants en béton	m lin.	75	\$	\$
4	01 52 00 01 74 21	Enlèvement et élimination des trottoirs en béton existants	m²	75	\$	\$
5	31 22 16.13	Préparation de la couche de base	m²	265	\$	\$

Article n°	Section du devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire (taxes en sus)	Prix total estimatif (taxes en sus)
6	31 05 16 32 11 16.01	Couche de fondation granulaire a) 300 mm d'épaisseur compactée	m ²	265	\$	\$
7	31 05 16 32 11 16.01	Granular Base Course Couche de base granulaire, gravier concassé de 25 mm a) 100 mm d'épaisseur compactée	m ²	265	\$	\$
8	32 12 13.23	Couche d'apprêt	m ²	265	\$	\$
9	32 12 13.16 32 12 16	Pose de béton asphaltique a) Mélange à chaud - 140 mm d'épaisseur compactée de mélange A ou Superpave	m ²	265	\$	\$
10	32 12 13.16 32 12 16	Mélange à chaud - 40 mm d'épaisseur compacté de mélange C ou Superpave Fine	m ²	265	\$	\$
11	03 10 00 03 02 00 03 30 00 32 16 15	Installer une nouvelle bordure et une nouvelle goulotte en béton	m lin.	85	\$	\$
12	03 10 00 03 02 00 03 30 00 32 16 15	Installer un nouveau trottoir	m ²	85	\$	\$
13	01 56 00	Fournir et installer des barrières préfabriquées permanentes	m lin.	30	\$	\$
E. TOTALT PARTIEL						\$ _____

TOTAL DES PRIX CALCULÉS (TPC) (A+B+C+D+E) Excluant les taxes applicable(s)	
--	--

D. APPENDICE 2 – PHOTOS D'ACCOMPAGNEMENT (2 PAGES)



Solicitation No. - N° de l'invitation
5P420-20-0346/A

Amd. No. - N° de la modif.
003

Autorité contractante
Jen Maheu

Client Ref. No. - N° de réf. du client
914

File Name - Nom du dossier
Franchissement de la rivière Pipestone par une conduite d'eau à Lake Louise –
Parc national de Banff

